

25.03.2024 - 09:47 Uhr

Garer son vélo électrique en toute sécurité / Protection antivol numérique pour vélo électrique



Soleure (ots) -

Les vélos figurent parmi les biens volés les plus populaires. Rien qu'en 2023, plus de 27'407 (OFS - Statistique policière de la criminalité (SPC) 2023) vols ont été signalés à la police en Suisse, et les chiffres réels seraient en réalité beaucoup plus élevés. Les vélos à assistance électriques représentent une part croissante des vols, car ils sont plus chers que les vélos traditionnels, et donc particulièrement appréciés des voleurs. Quelles mesures de sécurité faut-il prendre pour empêcher le vol de son vélo ?

L'essentiel : un antivol et l'endroit où garer son vélo

En règle générale, il est conseillé d'attacher son vélo électrique avec un antivol robuste. Pour rendre la tâche plus difficile aux voleurs, nous vous recommandons d'attacher votre deux-roues à un support à vélo très solide ou à une balustrade. Le lieu où vous gariez votre vélo est tout aussi important. Pendant la journée, privilégiez des espaces animés et visibles de tous les côtés. La nuit, gariez et protégez votre vélo électrique avec un antivol dans un parking à vélo, dans votre garage ou dans votre cave. Si ce n'est pas possible, optez pour un lieu bien éclairé et passant.

Un vélo électrique avec alarme automatique

Les fonctions de protection numériques supplémentaires de Bosch comme "eBike Alarm" sont ici judicieuses : activées via l'application "eBike Flow", elles garantissent une sécurité et une protection renforcées. Une fois le vélo électrique garé et éteint, l'alarme est activée automatiquement. Votre smartphone sert ensuite de clé numérique. Si quelqu'un essaie de déplacer votre vélo électrique sans cette clé, le système lance alors un signal d'alerte en deux temps. En cas de léger mouvement, une brève alarme sonore et visuelle est émise afin d'effrayer le voleur. Si le vélo électrique est ensuite déplacé ou enlevé, l'alarme envoie un signal plus fort pour alerter les personnes à proximité. Une notification est envoyée en même temps sur le smartphone du propriétaire, et la fonction de suivi s'enclenche. Vous pouvez suivre la position du vélo électrique et la transmettre à la police. Cette fonctionnalité est primordiale avant tout durant les premières heures, car elle permet d'augmenter les chances de retrouver le deux-roues. L'application "eBike Flow" de Bosch fournit des conseils et bonnes pratiques à ce sujet.

Pour un vélo électrique toujours à portée de vue

Envie de garer votre vélo en toute quiétude ? L'application " eBike Flow " vous permet de contrôler à tout moment le lieu et le statut de sécurité de votre vélo électrique. De plus, avec la fonction de sécurité " eBike Lock ", vous pouvez désactiver l'assistance au pédalage. De brefs signaux sonores et visuels ainsi que des symboles sur la LED Remote, l'écran ou le smartphone indiquent si le système " eBike Lock " est actif, et donc que l'assistance au pédalage est désactivée.

Rendez-vous sur www.bosch-ebike.com/ch-fr/produits/ebike-protect pour obtenir d'autres conseils afin de protéger efficacement votre vélo électrique contre les vols.

Pour de plus amples renseignements, merci de vous adresser à :

Nina Garapic
Tél.: +41 (0)43 266 88 31
bosch-servicedesk@cr-k.ch

Robert Bosch GmbH
Tamara Winograd
Directrice marketing et communication pour Bosch eBike Systems
Tél. : +49 (0)7121 35-394 64
Tamara.Winograd@de.bosch.com

Medieninhalte



Les vélos électriques figurent parmi les biens volés les plus populaires. Les systèmes de protection numériques comme " eBike Alarm " peuvent empêcher les vols. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100055602 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100055602/100917385> abgerufen werden.